

- Cadres hospitaliers spécialisés en Santé Publique.
- Chargés d'études et de monitoring des essais cliniques dans les industries de santé.
- Chargés d'études, Ingénieurs et Techniciens dans les départements d'information médicale (DIM) des établissements de soins.
- Métiers de la formation et de la communication dans le champ de la santé.
- Enseignants, Chercheurs ou Ingénieurs dans les structures publiques (INSERM, CNRS, INTRA, ORSTOM, Universités, CHR) ou privées.

Conclusion

Je voudrais insister sur les points suivants :

- nécessité de renforcer dans les Facultés de Médecine la formation à la Santé Publique de l'ensemble des futurs médecins,
- préservation et renforcement de l'Internat de Santé Publique,
- mise en place de formations générales solides de Santé Publique dans des UFR de Santé Publique.

Mais surtout il ne faut pas se masquer la réalité :

ce n'est pas la médiocrité de la Formation qui est responsable d'une pratique insuffisante de la Santé Publique en France mais bien l'inverse.

Si la fonction de professionnel de la Santé Publique est mieux reconnue et renforcée, si leur statut est amélioré, alors très vite la formation se hissera au niveau nécessaire.

Pr Roger Salamon

4

Les types de formation à promouvoir

Si idéalement, compte tenu du caractère horizontal des actions de Santé Publique et de l'implication d'acteurs différents devant agir en partenariat, il serait souhaitable de développer une formation multi-professionnelle et pluri-disciplinaire, force est de reconnaître que les difficultés de mise en oeuvre de telles actions réussissent à promouvoir au moins en, un premier temps des actions de formation très spécifiques et très ciblées.

Aujourd'hui les troncs communs de formation concernant plusieurs professions de santé sont pratiquement inexistantes et tout au plus peut-on signaler le nouveau programme du PCEM, commun aux médecins, chirurgiens-dentistes et à titre exceptionnel à quelques professions paramédicales dans lequel l'enseignement de Santé Publique vient d'être introduit.

Dans l'ensemble et faute de pouvoir aller plus loin dans l'immédiat, l'enseignement de Santé Publique est maintenant présent dans toutes les formations de base des différents métiers de la santé. C'est en premier lieu un enseignement général théorique et méthodologique dispensé le plus souvent sous forme de modules qui doivent donner aux professionnels les concepts et les outils nécessaires à la mise en oeuvre de politiques de santé publique. On peut citer les sciences de l'information, l'analyse des institutions et des politiques de santé, la protection sociale, les méthodes épidémiologiques, les actions

en Santé Publique, (planification, programmation, évaluation, diagnostic de santé de la communauté) le droit, l'économie, les statistiques, l'informatique... En dehors de ces modules méthodologiques, des modules thématiques doivent être mis en place correspondant à des problèmes spécifiques (environnement, conditions de travail, mutation, personnages, handicap, maladies sexuellement transmissibles...) qui conservent un caractère optionnel et correspondent à des orientations et de choix professionnels.

Il n'y a donc pas d'incompatibilité entre les formations générales qui s'imposent en premier lieu et des formations spécialistes par disciplines qui viennent compléter les premières. Les formations initiales doivent privilégier les enseignements méthodologiques surtout quand elles concernent les professions paramédicales laissant aux formations continues si possible pluriprofessionnelles, le soin d'approfondir les modules thématiques.

Quand il s'agit de promotions longues communes en médecine et en pharmacie, il est évident que les diplômés d'études spécialisées mis en place dans le troisième cycle permettent de concilier les modules méthodologiques et les modules thématiques.

Les formations pluralistes et pluridisciplinaires sont encore rares et restent à développer. L'École Nationale de la Santé Publique, l'UFR de Santé Publique de Bordeaux II ainsi que quelques structures s'y emploient déjà.

Quel cycle et quelles structures privilégier pour l'enseignement de la santé publique

A partir du moment où la réponse à la première question est de dire qu'il faut intégrer la formation à la Santé Publique dans les formations initiales et qu'il faut l'entretenir dans la formation continue,

la réponse à cette nouvelle question sera diversifiée.

La Santé Publique doit être enseignée dans les cycles initiaux si on veut qu'elle devienne une approche cohérente et constante des étudiants au même titre que les disciplines fondamentales qui lui permettront de développer tous les axes de sa formation. Elle devrait ensuite être intégrée dans la suite de la formation tant au niveau des enseignements théoriques que pratiques. Savoir ce qu'est l'homme sain et ce qui lui permet d'entretenir sa santé, savoir ce qu'est l'homme malade et pourquoi dans l'approche diagnostique il a contacté telle maladie, savoir lui prescrire ou lui appliquer une thérapeutique en toute connaissance de son milieu et de sa réhabilitation future en y intégrant les considérations économiques et sociales qui en constituent l'environnement et qui en conditionnent le succès, telles sont les démarches qui devraient devenir naturelles.

Il est évident que dans des formations longues et spécialisées, des cycles spécifiques comme en médecine ou en pharmacie sont mises en place pour former des professionnels spécifiquement destinés, à exercer dans le secteur de la Santé Publique mais la formation en Santé Publique ne peut être absente des autres cycles de formations.

Il est évident que dans ce cas les facultés sont le lieu privilégié de l'enseignement.

Pour les autres structures qui dispensent des formations plus courtes et qui nécessitent des approfondissements en fonction des besoins d'orientation des professionnels, il est évident que l'existence d'Écoles ou d'UFR de Santé Publique ne peuvent que contribuer à rassembler en même lieu des professionnels différents et à développer une culture commune.

A la limite, le choix de la structure est moins important que ce qu'on y fait.

Il existe une École Nationale de la Santé Publique qui s'est créée et développée

en marge de l'Université pour des raisons historiques mais qui s'en rapproche actuellement dont le rôle correspond à des besoins spécifiques et qui ne peut couvrir tous les besoins du pays.

Toutes ces structures doivent surtout être complémentaires les unes des autres et travailler en réseau en fonction de leur savoir-faire et de leur spécificité. Une bonne coordination entre elles est absolument nécessaire et elles auraient notamment dans le secteur de la formation continue en rôle important à développer notamment vis à vis des associations de formations continue qui constituent un partenaire et dynamique.

Quels liens assurer entre formation et métiers de la santé ?

Aujourd'hui les préoccupations de Santé Publique sont insuffisamment prises en compte par les professionnels de santé d'une part parce qu'ils y ont été jusqu'à présent insuffisamment préparés d'autre part parce que la volonté politique ne s'est pas assez clairement exprimée dans ce secteur.

La dimension santé a été insuffisamment prise en compte par les pouvoirs publics dans l'ensemble de ses actions (aménagement du territoire, urbanisme, environnement, alimentation, travail...) et ce sont d'autres métiers que ceux traditionnels de la santé qu'il faut sensibiliser et former à ces problèmes de santé, y compris les décideurs tant au niveau local que national.

Il faut aussi que les professionnels de santé apprennent à travailler en équipe avec les décideurs politiques ou administratifs, avec les travailleurs sociaux, avec les psychologues, les sociologues etc... et surtout avec les gens du terrain. Les priorités à prendre en considération sont celles des professionnels même si ceux-ci peuvent aider à les faire émerger.

L'expérience du terrain est importante

au même titre que la méthodologie pour évaluer les problèmes de Santé Publique, apprécier les interactions entre les individus et leur environnement et optimiser l'insertion des professionnels dans leurs lieux d'exercice, qu'il s'agisse de professionnels de santé, de travailleurs sociaux, de psychologues, de sociologues, de personnels administratifs ou d'autres.

L'empirisme et l'expérimentation au même titre que les connaissances scientifiques et méthodologiques ont leur importance dans la mise en oeuvre des actions de santé publique. Il est donc important que la Santé Publique, discipline de réflexion, mais surtout d'action, reste proche du terrain où elle peut valider ses concepts et développer utilement sa pratique au sein des populations que formation et exercice sont comme dans d'autres domaines, deux activités qui s'alimentent et s'enrichissent mutuellement.

M. Daniel LAGIER